

“ EN 2019, JE SOUTIENS MON ÉGLISE ET JE DONNE AU DENIER

Je privilégie le don ou le prélèvement automatique en ligne. Sinon, je renvoie mon don à l'aide de l'enveloppe jointe.



À privilégier si possible

J'apporte un soutien régulier à l'Église en donnant :

- 10 € 20 € 30 €
 Autre montant : €
 par mois par trimestre

Je reporte ce montant sur l'autorisation de prélèvement au verso.

Le cas échéant, si vous souhaitez augmenter le montant de votre prélèvement, merci d'utiliser aussi le verso de ce coupon.

Je fais un don ponctuel par chèque de :

- 50 € 90 € 160 € 300 €
 Autre montant : €

Chèque à l'ordre de : Association Diocésaine de Grenoble

Je peux faire un don en ligne ou mettre en place un prélèvement automatique sur : www.diocese-grenoble-vienne.fr

Déduction fiscale avantageuse

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Vos coordonnées :

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

.....

Code postal* : Ville* :

E-mail :

** Informations nécessaires au traitement de votre don.*

Paroisse :

» Pour mieux vous connaître (facultatif et confidentiel)

• Votre situation professionnelle :

- Artisan / commerçant / exploitant agricole
 Employé / ouvrier
 Cadre / dirigeant
 Profession libérale
 Ministre ordonné ou consacré
 Étudiant Retraité

• Votre situation personnelle :

- Marié(e) / en couple
 Célibataire

> Votre année de naissance :

> Nombre d'enfants :